

Son nom restera dans les annales de la Ville comme celui d'un bon citoyen, d'un administrateur dévoué, zélé et probe, qui à la fin de sa carrière pouvait s'enorgueillir de nombreuses et précieuses réalisations sur le domaine communal.

1843. — Le vénérable et vénéré bourgmestre François SCHEFFER, courbé sous le poids de l'âge, va vers la fin de sa longue carrière administrative. Aux élections du 14 novembre 1843, les premières qui se firent sous le régime communal moderne, remplaçant le Conseil de Régence par l'organisme qui constitue notre Conseil Communal actuel, Scheffer fut bien réélu, mais résigna ses fonctions. Un des derniers actes administratifs qu'il signa comme bourgmestre, fut le procès-verbal « de dépouillement de suffrages pour les élections communales à Luxembourg », auxquelles élections fut élu conseiller communal, pour la première fois, son neveu par alliance, Jean-Pierre David Heldenstein.

J. P. David Heldenstein devait assumer et continuer l'héritage politique de Fr. Scheffer durant plus de vingt ans.

C'est en bon rang, 4^{me}, qu'il fut réélu aux élections de 1845, lors du renouvellement partiel du conseil, et un Arrêté Royal Grand-Ducal du 31 décembre de la même année l'appela à partir du 2 janvier 1846 pour une durée de six ans aux fonctions d'échevin de la Ville de Luxembourg. Ses collègues au collège échevinal étaient Charles Philippe Louis dit Ferdinand PESCATORE, bourgmestre, et Emmanuel SERVAIS, premier échevin.

Les premières années d'édilité de Heldenstein ne comprennent aucun événement d'importance.

Subitement en février/mars 1848, après cependant avoir déjà couvé un bon moment, éclatèrent un peu partout en Europe, des mouvements révolutionnaires qui menaçaient de faire sombrer trônes, puissances et nations, soubresauts dont le remous devait traverser les redoutables murailles de la forteresse et malgré la menace des baïonnettes prussiennes, trouver son écho dans notre paisible cité.

A la suite des événements connus à suffisance,*) Ferdinand Pescatore démissionna comme bourgmestre et, dans sa qualité d'échevin, J. P. David Heldenstein passa à la Présidence du Conseil Communal. C'est ici qu'il eut l'occasion de donner la mesure de ses capacités, car dans sa nouvelle qualité de bourgmestre, c'était lui qui était responsable des mesures de police à prendre pour maintenir la tranquillité et la sécurité publiques sur le territoire de la Ville. Avec calme, doigté et fermeté Heldenstein dirigea les mesures d'ordre et de police, et ce n'est pas un de ses moindres mérites que d'avoir réussi, grâce à son autorité intelligente, à éviter toute effusion de sang pendant que sourdement la révolte grondait.

*) Cf. Neyen t. III, p. 168 et Mersch, Biogr. Nat. fasc. 2, p. 477.